



CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Date de convocation du conseil municipal :
Jeudi 16 novembre 2023

LISTE DES DELIBERATIONS DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 A 20H30

Délibération N° 20231101 : DELIBERATION DE PRINCIPE SUR L'HEBERGEMENT D'URGENCE IMPOSE PAR L'ETAT SUR LA COMMUNE

➔ Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime adopte cette délibération.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231102 : ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS A LA SAFER

➔ Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- approuve l'acquisition auprès de la SAFER pour un montant HT de 116 000 €,
- autorise M. le maire à signer l'acte notarié dont les frais sont à la charge de l'acquéreur.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231103 : ACQUISITION DE PARCELLES A LA SAFER

➔ Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- approuve l'acquisition auprès de la SAFER pour un montant HT de 147 222 €,
- autorise M. le maire à signer l'acte notarié dont les frais sont à la charge de l'acquéreur.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231104 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET NOVA CITY PROMOTION

➔ Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- approuve la convention entre la commune et Nova City Promotion / PLH Conseil,
- autorise le M. le maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231105 : TAUX DES INDEMNITES ATTRIBUEES AUX ELUS LOCAUX

↳ Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, accepte cette répartition des fonctions avec les indemnités correspondantes en fonction du tableau ci-dessus.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231106 : SUPPRESSION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

↳ Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- approuve la modification du tableau des effectifs tel que présenté en annexe,
- autorise l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent ;
- charge l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2024.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231107 : EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ETAT

↳ Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- approuve la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'exercice 2023 entre la commune d'Auzeville-Tolosane et l'Etat (Direction Générale des Finances Publiques et/ou Préfecture), jointe en annexe,
- autorise M. le maire à signer ladite convention ainsi que tous les actes afférents.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231108 : SUBVENTION - MISE A DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX AUPRES D'ASSOCIATIONS

↳ Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- attribue une subvention afin de prévoir la mise à disposition comme suit :

⇒ Association Go Elan Gym : 29 196.60 € pour un agent d'animation à 0.75 équivalent temps plein,

⇒ Au Foyer Rural René Lavergne : 36 793.43 € pour un agent d'animation à temps complet,

- autorise M. le maire à signer ladite convention ainsi que tous les actes afférents.

Vote pour : 27

Absentions : 0

Vote contre : 0

Délibération N° 20231109 : DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS

↳ Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité moins une abstention (M. Druilhe), autorise M. le maire ou son Premier Adjoint à signer les marchés lorsque les crédits sont inscrits au budget. M. Jurado est absent lors du vote.

Vote pour : 25

Absentions : 1

Vote contre : 0

Affichée en mairie le 24 novembre 2023 et elle sera publiée à compter du 27 novembre 2023.